

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-52ItemMarie Moret à Roger et Laporte, 20 octobre 1892

Marie Moret à Roger et Laporte, 20 octobre 1892

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[20 octobre 1892](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destinationNîmes (Gard)

Description

RésuméAu sujet de la composition de la brochure du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Société du Famillistère : Roger et Laporte pourront se servir de l'épreuve faite pour *Le Devoir*.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Association coopérative du Familistère](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Informations sur le document source

Cote Inv. n° 1999-09-52

Collation 1 p. (437v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023
